

Le parrainage vers l'emploi en Provence Alpes Côte d'Azur

HAUTES ALPES

BILAN 2019 Les chiffres clés



Le parrainage : un partage d'expérience

Une réponse régionale

Le parrainage pour l'emploi est un outil significatif de la mise en œuvre pour l'emploi et contre toutes les formes de discriminations sur le marché du travail. Ce dispositif bénéficie d'un financement de l'Etat.

En 2019, dans les Hautes Alpes, le dispositif régional parrainage pour l'emploi des publics Jeunes a concerné **70 parrainés** qui ont été accompagnés par **50 parrains et marraines**.

► **70** parrainés pour le réseau des publics Jeunes.

46,1 % des parrainés ont trouvé une réponse emploi.

En 2019, **41 personnes** sortent du dispositif avec une réponse emploi.

► **46,1%** pour le réseau publics Jeunes.

Profil des parrainés



63 % de femmes

94% ont 18 à 25 ans

NIVEAU DE FORMATION

36 des parrainés ont un niveau 3 et infra (V et infra).

54% ont un niveau 4 (IV).

10% ont un niveau de 5 à 8 (I à III)

Nouvelle nomenclature en 2019.



15,7% des parrainés sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville.

Le parrainage vers l'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur

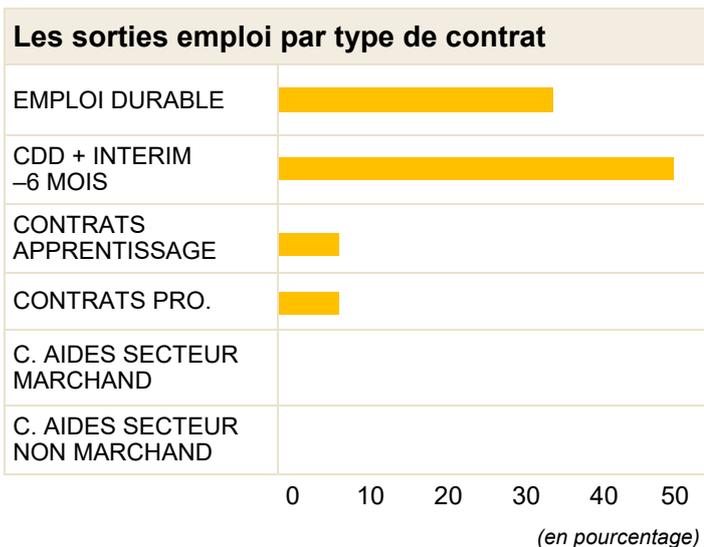
1 Réseau mobilisé

Réseau publics Jeunes :
La Mission locale du 05.

BILAN 2019 : LES HAUTES ALPES

Les réponses après l'accompagnement parrainage

89 personnes sont sorties du dispositif parrainage en 2019 avec différentes réponses :
46,1% de sorties en emploi



Les autres types de réponse

Formation

12,4%
soit **11** personnes.

**Création
d'entreprise**
1,4%

Abandon
choix du candidat de
quitter le dispositif
1,1%



Du côté des parrains et des marraines

En 2019, 50 parrains/marraines ont accompagné les 70 parrainés du réseau.



54% sont des femmes.

92% sont des actifs.

85% sont issus du secteur tertiaire.

28% ont suivi une formation.

En savoir +



BIENVENUE SUR LE PORTAL DU PARRAINAGE EN PACA

Le dispositif parrainage, créé en 1993, propose de rapprocher de l'emploi les personnes jeunes et adultes rencontrant des difficultés d'insertion, de leur fournir des clés d'accès au monde du travail ou de retour sur le marché de l'emploi.

Le principe général

Le dispositif parrainage, né en 1993, propose de rapprocher de l'emploi les personnes jeunes et adultes rencontrant des difficultés d'insertion, de leur fournir des clés d'accès au monde du travail ou de retour sur le marché de l'emploi. Il s'est développé au fil des années en partenariat avec l'Etat, la Région. Il consiste en un accompagnement des jeunes et des adultes en difficulté d'insertion professionnelle, par des parrains bénévoles issus de tous horizons : chefs d'entreprises, cadres, salariés, syndicalistes, élus, membres de clubs sportifs, artistes ou retraités...

Le parrainage, par la médiation qu'il organise entre le parrainé et l'entreprise, est un véritable outil pour élargir des chances et de lutte contre les discriminations dans l'accès à l'emploi.

Cet accompagnement, d'une durée moyenne de 9 mois, vise l'accès à l'emploi de la personne concernée, mais aussi son maintien ensuite dans l'entreprise.

Retrouvez le bilan 2019 sur
www.parrainage-paca.fr

Retrouvez l'actualité du parrainage sur
www.facebook.com/parrainage.paca



Réalisé pour la Direccte PACA
par le CARIF Espace Compétences
Juin 2020

BILAN DE L'ACTIVITE REGIONALE 2017

Bilan régional

Par département

Par public

EN SAVOIR PLUS

